



Seine Essonne

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE

SEANCE PUBLIQUE DU 25 JANVIER 2007

L'an deux mille sept, le vingt cinq janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par son Président Monsieur François Gros, en date du 18 janvier 2007, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray-Montceaux.

Elus présents : **François GROS.**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Colette Martin, Arlette Trambly, Jacques Beudet, Michel Bernard (sauf point 4.1), Jean-Louis Diservi (arrivé après le point 1.2), Gilles Gauthier.

CORBEIL-ESSONNES : Jean-François Aymard, Serge Dantu, Serge Dassault (arrivé après le point 2.4), Jean-Michel Fritz.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Anne-Marie Lanza, Michelle Jehanno, Jean-Marc Devôge, Jean-Pierre Marcelin, Michel Pilot.

SOISY-SUR-SEINE : Robert Mignot, Jean-Paul Pierson, Patrick Sivert.

ETIOLLES : Alyat Frantz, Philippe Brun, Daniel Fontaine, Alain Froelich, André Postic.

Pouvoirs :

Madame Evelyne Compte donne pouvoir à Monsieur Patrick Sivert,
Madame Michelle Foucher donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc Devôge,
Madame Bernadette Lesage donne pouvoir à Monsieur Serge Dantu,
Madame Marie-Pascale Lefort donne pouvoir à Monsieur Robert Mignot,
Madame Cécile Maguer donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Marcelin,
Monsieur Serge Dassault donne pouvoir à monsieur Jean-michel Fritz (points 1.1 à 2.4)
Monsieur André Courois donne pouvoir à Monsieur Jacques Beudet,
Monsieur Yves Jouitteau donne pouvoir à Monsieur Daniel Fontaine,
Monsieur Jacques Merret donne pouvoir à Madame Alyat Frantz,
Monsieur Yves Robineau donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul Pierson.
Monsieur Patrice Vernet donne pouvoir à Monsieur Jean-François Aymard.

Absents :

Madame Danièle Desrues, Messieurs Jean-François Bayle, Michel Bernard (point 4.1), Stéphane Faure.

Formant la majorité des membres en exercice.

La séance est ouverte à 18 heures.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président François Gros, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Monsieur Jean-François AYMARD, désigné, accepte de remplir cette fonction.

Monsieur François Gros indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

Après avoir donné lecture de l'ordre du jour, l'Assemblée est invitée à délibérer par le Président François Gros.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 21 décembre 2006.

Adopté à l'unanimité

1.2 Avis sur le retrait de la commune d'Etréchy du SIREDOM.

Adopté à l'unanimité

1.3 Approbation du règlement interne des marchés.

Adopté avec une abstention de Monsieur Mignot.

1.4 Mise à disposition de locaux par la commune de Corbeil-Essonnes.

Ce point sera examiné lorsque le Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes aura rejoint l'Assemblée délibérante.

1.5 Tableau des effectifs.

Adopté à l'unanimité

2 – CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE : CULTURE SPORTS TOURISME ENVIRONNEMENT TRAVAUX

2.1 Marché relatif à l'entretien des espaces verts.

Adopté à l'unanimité

2.2 Marché relatif à l'entretien du patrimoine arboré.

Adopté à l'unanimité

2.3 Marché relatif à l'entretien des bâtiments communautaires.

Adopté à l'unanimité

2.4 Résiliation du marché avec la société Saint-Ange Développement concernant la RN7.

Adopté avec un vote contre de Monsieur Mignot.

2.5 Enveloppe Financière Prévisionnelle concernant la RN7.

Adopté avec une abstention de Monsieur Mignot.

3 – DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

3.1 Avis sur l'acquisition par l'A.F.T.R.P. des emprises foncières de la zone de La Mare à la Viorne.

Adopté à l'unanimité

3.2 Fixation des tarifs des loyers applicables aux locaux de l'immeuble de la Demi lune.

Adopté à l'unanimité

3.3 Fixation des tarifs des loyers 2007 pour l'hôtel d'entreprises Le Trident de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne.

Adopté à l'unanimité

3.4 Demande de subvention concernant l'acquisition de bus par la société S.T.A..

Adopté à l'unanimité

4 – VIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE

4.1 Convention d'objectifs avec la maison départementale de l'emploi.

Adopté à l'unanimité

4.2 Aire d'accueil des gens du voyage : création.

Monsieur Dantu rappelle que cette zone est classée en zone N2 du PLU et qu'il y a des propriétés privées à proximité.

Adopté avec une abstention de Monsieur Pilot et un vote contre de Monsieur Dantu.

4.3 Réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage : acquisition foncière, marché de travaux, subvention, financement, marché de prestation.

Les débats font ressortir que l'équilibre subtil entre droits et devoirs prévus par la loi Besson apparaît comme un équilibre instable et délicat.

Adopté avec deux abstentions de Messieurs Pilot et Froelich, et un vote contre de Monsieur Dantu.

Ensuite, est repris l'examen du point suivant :

1.4 Mise à disposition de locaux par la commune de Corbeil-Essonnes.

Monsieur Pierson trouve peu normal la remise en cause de décisions collégiales, et demande à chacun de prendre ses responsabilités.

Monsieur le Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes rappelle que l'emploi est fondamental pour les habitants et qu'il faut aider les gens en recherche active d'emploi.

Adopté avec six votes contre de Messieurs Robert Mignot, Jean-Paul Pierson, Patrick Sivert et de leurs mandants.


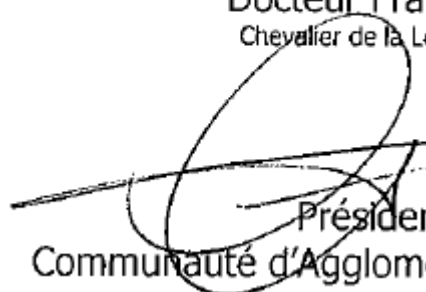
L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 1^{er} février 2007.

Docteur François GROS
Chevalier de la Légion d'Honneur

Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne,

Docteur François GROS
Chevalier de la Légion d'Honneur



Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne,